



Ce que vous devez savoir avant de vous s'inscrire

(À lire obligatoirement avant de signer votre fiche d'inscription)

1. Pourquoi un comité de formation au CCA?

Préoccupé et soucieux de la situation des immigrants issus de la communauté maghrébine et particulièrement les nouveaux arrivants, en ce qui a trait à la recherche d'emploi, le CCA a constitué son comité de formation dès sa création en 1999. Ce comité a pour fonction principale de contourner les difficultés réelles qui empêchent les immigrants à intégrer le marché de l'emploi ici au Canada. C'est en se basant sur l'expérience des membres *bénévoles*, que ce comité a pu tirer des conclusions objectives et réelles quant à l'échec de notre communauté en matière d'emploi. Ces conclusions ont finalement abouti à la création de ce comité pour répondre à ces besoins et adopter une stratégie d'intégration appropriée et efficace. Le CCA est un organisme communautaire, bien installé au sein de notre communauté et son aide aux nouveaux arrivants en termes d'emploi, ne cesse de donner des résultats remarquables et encourageants.

2. Objectifs des formations offertes au CCA :

1. **Mise à niveau des connaissances** : Durant les six dernières années, le comité de formation a assuré des cours de mise à niveau diversifiés, donnés par des professionnels expérimentés et qualifiés. Ces cours sont souvent alimentés par des conseils précieux et un encadrement approprié pour faciliter la recherche d'emploi. Ces formations ont permis aussi à plusieurs de mettre à jour leurs connaissances et par la même occasion s'attaquer à une recherche d'emploi en toute confiance et sérénité.
2. **Favoriser les contacts fructueux** : Le contact avec les enseignants s'est révélé fructueux, étant donné que la plupart de ces derniers ont plusieurs années d'expérience chacun dans sa spécialité. D'autre part, ils ont souvent travaillé dans plusieurs compagnies canadiennes. Ceci a permis aux bénéficiaires de ces formations de construire des idées claires et précises sur le mode de travail des compagnies ainsi que la nature de la tâche principale qui les attend quand ils auront la chance de se trouver un emploi.
3. **Sortir de l'isolement (du socioprofessionnel aussi)** : Grâce à tous les *bénévoles* qui fréquentent le CCA, tout au long de l'année, nos étudiants ont pu bénéficier de conseils précieux concernant les aspects de la vie de tous les jours. Ainsi, l'étudiant est capable de se trouver ou de partager un logement, un travail temporaire, de faire des amis, de partager des idées, de participer aux activités du CCA et plein d'autres choses qui aident vraiment à le faire sortir de son isolement.
4. **Vers un aboutissement** : Certains étudiants, ont pu décrocher **un emploi** dans leur domaine d'études grâce aux contacts du CCA. C'est ce qu'on appelle le réseautage et c'est la meilleure façon de trouver un emploi.

3. Comment choisit-t-on ces formations?

En étant conscients de nos faibles moyens matériels et humains (enseignants *bénévoles*) par rapport aux besoins énormes de notre communauté, nous avons mis en priorité certaines formations spécialisées jugées comme pertinentes du point de vue perspectives d'emploi. En effet, le choix de ces cours se fait souvent par concertation entre le comité de formation et le comité CCA-Professionnel qui s'occupe de l'emploi au CCA. Notre démarche a montré son efficacité durant les dernières années si on se fie au taux élevé de satisfaction exprimé par les gens qui ont bénéficié de ces formations.

4. Par qui sont-elles données ces formations ?

Depuis six ans, les *bénévoles* du CCA, sans relâche, donnent de leur mieux pour aider les immigrants à intégrer le marché de l'emploi. Les cours qui font l'objet de ces formations sont assurées à 100% par des *bénévoles* qui sont en leur plus grande majorité issus du milieu industriel canadien. Ils sont supposés bien connaître le marché du travail canadien. En plus de leurs engagements personnel, familial et professionnel, ces *bénévoles* n'ont pas hésité un instant à venir en aide à leurs compatriotes gracieusement et ce, soit pendant les journées ouvrables immédiatement après leurs heures de travail soit pendant les fins de semaine. Notons également, qu'en plus de ces enseignants et pour le bon déroulement de ces activités, d'autres *bénévoles* s'occupent du parc informatique, de l'élaboration des programmes, des inscriptions des étudiants, de l'aménagement de la salle et des ordinateurs, du nettoyage, de l'ouverture et de la fermeture du Centre.

5. Au sujet des contributions des bénéficiaires ?

Le CCA est un organisme indépendant (non gouvernemental) et à but non lucratif. Son fonctionnement est financé par ses membres, par les donateurs et par des recettes provenant de certaines activités organisées. Comme vous pouvez le remarquer, on parle bien de **contribution** et non pas de frais! Effectivement, il s'agit bien de



contributions puisqu'elles sont modiques devant les véritables frais suggérés par les institutions à but lucratifs (Collèges, écoles ou universités) pour les mêmes formations. Elles consistent à aider le CCA dans sa noble mission d'aide à la communauté. Avec les contributions des bénéficiaires de ces formations, le CCA a pu maintenir son parc informatique opérationnel (achat de nouvelles machines plus puissantes, équipement de réseaux, Internet haute vitesse, ...), se procurer d'une nouvelle salle de cours ayant une capacité d'accueil supérieure, d'un équipement de projection convivial (Data Show) afin de faciliter le déroulement de ces cours, l'achat de tables et des chaises, etc. Ces contributions sont utilisées exclusivement à ces fins et elles ne sont en aucun cas utilisées pour payer les *bénévoles* du CCA puisque ses derniers offrent leurs services à la communauté gratuitement. Avec ces aides, le CCA continue à améliorer la qualité de ses services et en faire bénéficier d'autres personnes.

6. **Au de critères de l'admission et des critères de sélection?**

La sélection des candidats se déroule selon des critères constamment raffinés et améliorés afin d'atteindre les objectifs qui évoluent dans le temps. Notre expérience de plusieurs années nous a permis de mettre en place une méthodologie de sélection basée sur des critères variés, humanitaires et scientifiques en même temps, permettant de donner la chance d'accès à l'information à toutes les personnes qu'ils soient employés ou pas, célibataire ou avec enfants à charges, fraîchement arrivés ou immigrants depuis plusieurs années! Notons également que ces conditions d'admission sont adaptées à nos moyens d'accueil.

La date exacte des demandes d'admission pour toutes les formations dispensées au CCA est disponible sur notre site et au secrétariat du CCA, au moins deux semaines avant le début des cours. Pour les gens qui sont abonnés avec nous (cca-informations) reçoivent l'information détaillée par courriel. Pour les gens qui ne le sont pas, ils sont conseillés de consulter régulièrement notre site Internet (<http://www.ccacanada.qc.ca>). Le candidat doit envoyer son curriculum vitae (CV) au moins une semaine avant le début des cours. Après son admission, le candidat doit juste remplir une fiche d'inscription disponible en format PDF sur notre site Internet et au secrétariat du Centre.

7. **Autres dispositions :**

- Les personnes admises à nos formations doivent impérativement lire ce document (disponible sur notre site Internet : <http://www.ccacanada.qc.ca>) avant de procéder à l'inscription.
- Les contributions doivent être réglées le jour de l'inscription. Pour des situations particulières, toute autre entente concernant le paiement doit être discutée avec le responsable des formations.
- Aucun remboursement des contributions n'est possible après le consentement (lecture de ce document) et la signature de la fiche d'inscription.
- Le CCA n'est pas obligé de fournir des copies de logiciels ou de produits gérés par les lois copyrights.
- Mis à part les copies de travaux pratiques et des examens, le CCA a le droit de charger les bénéficiaires pour toute autre production documentaire (note de cours par exemple) liée aux formations.
- Les bénéficiaires n'ont pas le droit d'installer ou désinstaller des logiciels ou applications des ordinateurs.
- La salle des cours, les machines et tout l'équipement sert exclusivement au déroulement des cours et aucune activité ne s'inscrivant pas dans ses limites n'est permise.
- Par précaution de maintenance et de gestion, les bénéficiaires n'ont pas le droit ni de manger ni de boire dans la salle des cours.
- Les enseignants *bénévoles* ne sont responsables que du déroulement de leurs cours. Pour tout autre problème qui sort de ce cadre, le bénéficiaire est invité à prendre contact avec le permanent se trouvant à la réception ou avec le responsable de la formation.
- Un seul ordinateur est disponible par binôme.
- Vous pouvez apporter votre ordinateur portable si vous voulez travailler avec, à condition qu'il soit muni du logiciel propre à la formation donnée.
- Ce document peut être sujet à des modifications ou à des mises à jour quand c'est nécessaire.

8. **Personne ressource:**

Monsieur Adel Ghlamallah
Responsable de CCA-Formations

2348, Jean Talon Est, Bureau 307,
Montréal (Québec) H2E 1V7
Téléphone : (514) 721-4680
Télécopieur : (514) 721-6526
Courriel : adel.ghlamallah@ccacanada.qc.ca
Journée de présence au CCA : Lundi de 18h30 à 21h30.